

Appel à projets 2019 – Axe « Alimentation Durable »

Nourrir l'avenir

Cet appel à projets vise à encourager des innovations pour accélérer la transition vers une alimentation durable

Date limite de dépôt des Notes d'intention : 30 avril 2019

Créée en 2010, en hommage à Daniel Carasso, fondateur de Danone, et à son épouse Nina, la Fondation agit en France et en Espagne. Elle révèle, soutient, accompagne et relie les femmes et les hommes qui osent regarder et construire le monde autrement dans les domaines de l'Alimentation Durable et de l'Art Citoyen. Sur la thématique de l'Alimentation Durable, la Fondation accompagne actuellement plus de 180 projets qui font émerger des pratiques plus durables, de la graine au compost, pour permettre un accès universel à une alimentation saine et respectueuse des personnes ainsi que des écosystèmes. La Fondation Daniel et Nina Carasso est une fondation familiale, sous l'égide de la Fondation de France. Elle est indépendante de toute société commerciale.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de l'axe « Alimentation durable » de la Fondation.

Pour plus de renseignements : www.fondationcarasso.org.

LA NOUVELLE STRATEGIE DE LA FONDATON

Notre alimentation, de la graine au compost, est au croisement de multiples (dés)équilibres, nutritionnels, socio-économiques et écologiques : malgré des efforts toujours plus vigoureux de la part de nombreux acteurs de la société civile, d'entreprises, d'institutions et de nombreux mangeurs et citoyens, notre agriculture et notre alimentation continuent à dégrader la biodiversité, dérégler le climat, à générer massivement des maladies liées à l'alimentation (obésité, maladies cardiovasculaires,



etc.), à marginaliser une partie des agriculteurs et à vider les campagnes, tandis que se concentrent les pouvoirs économiques et que se creusent les inégalités.

Sur la base de ces constats, la Fondation a mis à jour en 2018 sa stratégie d'intervention. L'objectif de la Fondation pour la période 2019-2023 reste l'accélération de la transition agricole et alimentaire, pour permettre un accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes. Nous pensons qu'une alimentation durable est nécessairement démocratique, solidaire et agroécologique. C'est pourquoi dans le cadre de sa stratégie 2019-2023, détaillée sur www.fondationcarasso.org, la Fondation mène différents programmes dans les domaines suivants:

- La mise en œuvre de stratégies agricoles et alimentaires territoriales et systémiques;
- La recherche multidisciplinaire sur les systèmes alimentaires ;
- Le plaidoyer vers les décideurs aux échelons locaux, nationaux, européens et mondiaux;
- La participation des citoyens dans les processus de décision et de changement;
- Le soutien à l'économie sociale et solidaire dans l'alimentation durable ;
- L'accompagnement au changement de pratiques alimentaires ;
- L'accompagnement des entreprises au changement de pratiques économiques (approvisionnement, liens commerciaux, transparence etc.);
- L'expérimentation agroécologique (Voir l'appel à projets 2019 «<u>Transitions</u> <u>alimentaires et agro-écologiques</u> ») et leur diffusion à grande échelle.

Ces programmes ont notamment pour objectif de mieux comprendre, d'essaimer, de faire connaître des solutions testées et éprouvées par la Fondation durant ces 8 dernières années. Pour l'ensemble de ces domaines, la Fondation travaille désormais avec des partenaires qu'elle sollicite directement, sans passer par des appels à projets.

Mais la situation exige d'aller au-delà des solutions éprouvées. L'urgence de la transition nous incite à davantage anticiper les enjeux de demain, à rechercher de la créativité et des solutions en rupture avec celles que nous connaissons. En complémentarité des solutions développées et essaimées par la Fondation dans le cadre de ses différents programmes, cet appel « Nourrir l'avenir » invite les audacieuses et audacieux qui osent regarder et construire le monde autrement à candidater.



CE QUE NOUS RECHERCHONS DANS CET APPEL A PROJETS.

Nous recherchons des projets portant sur des sujets émergeants.

L'alimentation, l'agriculture, l'élevage, la pêche, à l'image du monde, évoluent rapidement : les pratiques alimentaires n'ont jamais autant changé d'une génération à l'autre, les revendications citoyennes pour une alimentation durable accessible à tous s'intensifient, la demande d'information et de transparence se fait plus forte, les nouvelles formes d'échange marchandes et non-marchandes émergent, le numérique transforme nos vies. L'alimentation et l'agriculture de demain seront très différentes. Aux enjeux actuels s'en ajouteront d'autres, aujourd'hui émergeants. Les réponses aux défis de demain se préparent maintenant. C'est pourquoi, nous recherchons des projets portant sur ces enjeux émergeants, c'est-à-dire des enjeux aujourd'hui secondaires ou exploratoires mais dont on peut penser qu'ils gagneront en importance pour, à terme, devenir structurant de notre agriculture (y compris de l'élevage et de la pêche) et de notre alimentation. Ces enjeux sont multiples. Ils vont de la prise en compte économique des coûts sociaux et environnementaux cachés des aliments, à la transparence des données, en passant par les modèles logistiques et économiques collaboratifs, l'utilisation de nouvelles fonctions écologiques du vivant en agroécologie, la chimie verte, la bioéconomie et l'économie circulaire, les solutions numériques open source en agriculture et alimentation, etc. Cette liste n'est pas exhaustive et ne demande qu'à être complétée par les analyses proposées par les candidats. La fondation est ouverte à tout type d'enjeu émergeant étayé par une analyse prospective solide. Par ailleurs, les projets proposés doivent concourir à l'accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes.

Nous recherchons des solutions innovantes.

Nous recherchons des projets d'innovations sociales, et qui créent des savoirs, des services ou des produits nouveaux au service du plus grand nombre. Nous favoriserons les projets qui visent à ouvrir de nouvelles pistes de solution à la problématique abordée, éventuellement risqués et/ou en rupture avec les solutions habituellement développées. Ces innovations peuvent être organisationnelles, économiques, technologiques, conceptuelles. Elles peuvent puiser leur inspiration dans l'histoire des pratiques oubliées ou dans la créativité et les nouvelles opportunités.

Nous recherchons des projets en phase d'amorçage, bénéficiant d'une solide base conceptuelle et nécessitant une mise à l'épreuve du terrain dans leurs champs d'activité et dans un territoire donné pour faire la preuve de leur concept. Ces projets doivent avoir un fort impact social. Ils vont du prototypage à la recherche-action.



Ces projets recherchent un effet levier par l'évaluation de l'impact des innovations proposées, la capitalisation de l'expérience en vue d'une diffusion de ses enseignements, ou l'adaptation ou la reproduction, par d'autres personnes et en d'autres lieux.

Cet appel à projets vise à ouvrir l'horizon vers des systèmes alimentaires durables, de la graine au compost et dans leurs dimensions environnementale, économique, sociale, culturelle et nutritionnelle. Les projets se situant simultanément sur plusieurs dimensions seront favorisés.

CE QUE NOUS NE RECHERCHONS PAS DANS CET APPEL A PROJETS

<u>Sauf innovation majeure</u>, les projets portant sur des thèmes considérés comme n'étant pas émergeants ou bénéficiant de possibilité de financement par ailleurs ne seront pas favorisés. Les thèmes suivants ne seront donc pas considérés:

- La diffusion de pratiques agro-écologiques, de l'agriculture urbaine et périurbaine, de semences paysannes, l'amélioration des débouchés pour les produits issus de ces pratiques, tout autre projet liant agro-écologie et alimentation éligible dans le cadre de l'appel à projets «Transitions alimentaires et agro-écologiques » en partenariat avec la Fondation de France;
- La conception de projets alimentaires territoriaux et le développement d'initiatives de vente en circuit court (ex. AMAP) ou tout autre projet éligible dans le cadre de l'appel à projet du Programme National de l'Alimentation;
- La mise en place et l'animation de jardins partagés, d'atelier de cuisine ou de jardinage;
- L'accompagnement de l'évolution des pratiques de la restauration collective ;
- Les projets de lutte contre le gaspillage alimentaire ou d'aide alimentaire basés sur la collecte et la redistribution d'invendus d'entreprises de distribution ;
- La création d'épiceries sociales et solidaires ;
- La sensibilisation / formation à l'alimentation durable.

Plus généralement, cet appel à projets ne soutiendra pas la réplication de solutions et démarches déjà largement identifiées et éprouvées.



A QUI S'ADRESSE L'APPEL A PROJETS?

Les structures éligibles pour cet appel à projets sont des organisations à but non lucratif, telles que :

- des associations d'intérêt général (éligibles aux articles 200 et 238bis du Code général des impôts) ;
- des fondations, des fonds de dotation ;
- des laboratoires de recherche publics ou issus d'organisations à but non lucratif (éligibles aux articles 200 et 238bis du Code général des impôts);
- des petites collectivités territoriales.

Le porteur de projet, responsable du projet vis-à-vis de la Fondation, peut s'entourer de partenaires opérateurs et former un consortium qu'il coordonne. Dans ce cas, le porteur de projet reçoit l'intégralité du financement, pour ensuite le redistribuer entre les partenaires. Le consortium peut également comprendre des acteurs privés lucratifs. Ces derniers ne pourront pas bénéficier de financement de la Fondation.

Les critères et les procédures internes de la Fondation Daniel et Nina Carasso auxquels doivent souscrire les porteurs de projet sont détaillés dans le document « <u>Faire une demande de financement à la Fondation Daniel et Nina Carasso</u> ».

Pour rappel, les procédures régissant les relations de la Fondation avec ses partenaires impliquent pour ces derniers :

- L'élaboration d'un rapport narratif et financier annuel conditionnant chaque tranche de financement;
- L'obligation de communiquer sur le partenariat ;
- L'obligation de suivre la gestion (administrative, financière et logistique) liée au projet, cette dernière pouvant faire l'objet d'un audit ;
- Une flexibilité budgétaire (100% au sein de chaque chapitre budgétaire, et 30% entre les chapitres) permettant de faciliter l'évolution du projet.



CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

Critères de sélection des projets

La conformité des projets avec les **critères généraux obligatoires** de la Fondation est un préalable indispensable pour postuler à cet appel à projets. Ces critères sont détaillés dans le document « <u>Faire une demande de financement à la Fondation Daniel et Nina Carasso</u> ». A ces critères s'ajoutent les 2 suivants :

- Territoire et calendrier du projet : Le projet se situe en France. Il commence en 2020.
- Financement demandé: le montant du financement demandé est inférieur ou égal à 50 000 euros. La durée du financement n'est pas limitée.

La Fondation est très vigilante quant à la cohérence de ses deux axes – Alimentation durable et Art citoyen – et des programmes de chacun des axes. C'est pourquoi, elle doit chaque année refuser de nombreux projets qui ne correspondent pas aux objectifs recherchés. Le porteur de projet est donc invité à bien mesurer l'adéquation de son projet aux objectifs et critères de la Fondation.

Les candidatures qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité des structures ou des critères de sélection ne seront pas retenues.

Cet appel à projets est doté d'une enveloppe budgétaire de 500 000 €, permettant de financer environ 10 projets en France.

Critères d'évaluation des projets

Les projets éligibles font l'objet d'une sélection grâce à l'évaluation des **critères d'évaluation** suivants :

- Enjeu émergeant : L'enjeu émergeant sur lequel porte le projet fait l'objet d'une analyse et est pertinent.
- Innovation : Le projet apporte une valeur ajoutée potentiellement importante par rapport à l'existant.
- Impact: Le projet cible un impact potentiel important sur ses cibles, à l'issue du projet ou à plus long terme.



- Qualité du consortium : Dans le cas d'un consortium, les acteurs candidatant dispose de compétences complémentaires et d'une bonne capacité à mener le projet.
- Qualité du montage du projet : Les actions proposées concourent et suffisent à l'atteinte de l'objectif du projet. Les moyens mis en œuvre sont adéquats pour le mener dans de bonnes conditions. Les imprévus sont minimisés et anticipés.
- Valorisation du projet: Les livrables du projet sont open source et profitent au plus grand nombre. Le projet cible un modèle économique pérenne et réaliste. Il comprend une évaluation d'impact (atteinte de l'objectif du projet, impact sur les bénéficiaires, efficience et modèle économique). Il comprend des actions de diffusion des résultats afin de disséminer ceux-ci à la communauté d'acteurs intéressée.

A critères d'évaluation égaux, les projets intégrant les critères généraux additionnels seront favorisés. Ces critères sont détaillés dans le document « <u>Faire une demande de financement à la Fondation Daniel et Nina Carasso</u> ».

CALENDRIER ET METHODE DE SELECTION

L'appel à projet se déroule en 2 temps : Les candidats proposent dans un le temps un Note d'intention qui fait l'objet d'une présélection. Les candidats présélectionnés sont ensuite invités à proposer un Dossier de demande de financement complet qui fera l'objet d'une sélection finale.

Comment déposer une Note d'intention

- Etape 1 : vérifiez que votre projet répond bien aux objectifs et critères de la Fondation et de l'appel à projets ;
- Etape 2 : lisez attentivement le document « <u>Faire une demande de financement</u> à la Fondation <u>Daniel et Nina Carasso</u> » ;
- Etape 3 : Créez ou activez votre compte sur le <u>Site de dépôt de dossier de la</u> Fondation :
- Etape 4 : Complétez votre dossier en ligne et ajoutez les pièces jointes dont le <u>format de budget</u> et le <u>format de calendrier</u> complété.

Calendrier de la sélection

- Ouverture de l'appel à projets : 1er mars 2019
- Date limite de dépôt de la Note d'intention: 30 Avril 2019
- Présélection des projets et retour aux candidats : 20 mai 2019



- Pour les projets présélectionnés, dates limite de dépôt du Dossier de demande de financement complet : **7 Septembre 2019**
- Instruction du dossier par un consultant : Septembre octobre 2019
- Evaluation interne, sélection et diffusion des résultats : Au plus tard le 20 décembre 2019

Après une présélection, l'instruction du dossier est effectuée par un consultant qui a pour mission d'établir un diagnostic sur les forces et faiblesses du porteur de projet et du contexte. La sélection des projets soutenus est effectuée par un jury composé d'experts qui s'appuient sur le dossier de demande de financement, le rapport de l'instructeur et leur expertise sur le sujet pour évaluer les projets. La décision finale est validée par le Comité Exécutif de la Fondation.

ACCOMPAGNEMENT DES LAUREATS

Le diagnostic effectué par l'instructeur peut aboutir, lors de la sélection, à une proposition d'accompagnement faite au porteur de projet et intégralement prise en charge par la Fondation en plus du financement octroyé. Cette proposition d'accompagnement a pour objectif de soutenir le porteur en lui permettant de renforcer un point particulier (expertise, capacité de déploiement, de collecte de fonds etc.). Nous proposons également de la mise en réseau (voir le document « Faire une demande de financement à la Fondation Daniel et Nina Carasso »). Nos propositions d'accompagnement n'ont pas de caractère obligatoire, et leur refus ne compromet pas l'obtention du financement octroyé.

Cet appel à projets accompagnera environ 10 lauréats à partir de janvier 2020, tant sur le plan financier que sur l'accompagnement structurel ou la mise en réseau. A l'issue du financement, la Fondation se réserve le droit de contacter directement les lauréats pour prolonger le partenariat engagé.

Un séminaire d'accueil sera organisé à la fin de l'année 2019 pour l'ensemble des structures dont le projet aura été sélectionné.

CONTACT

Adressez un email à *ad_france@fondationcarasso.org* portant en objet « AP Nourrir l'avenir- nom de votre structure ».